



AXE N° 1

PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES CONFLITS DES ORGANISATIONS

Le métier de l'entreprise n'est pas de gérer les conflits. Dans l'objectif du zéro procès - en matière commerciale ou sociale - la médiation est une solution efficace, rapide et pérenne. Vous restez maître du temps, du coût et de la solution choisie. 85 % des conflits traités en médiation à la MDC aboutissent à un accord. 100 % des accords sont exécutés spontanément.



AXE N°1
PRÉVENIR & RÉGLER À L'AMIABLE LES
CONFLITS DES ORGANISATIONS

NOS OFFRES EN CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

CONTEXTE :

- . BLOCAGE RELATIONNEL
- . DÉFICIT DE COLLABORATION
- . ABSENTÉISME
- . BURN OUT

ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC

Nous identifions avec vous ces signaux d'alerte et agissons rapidement :

- en interne, par l'accompagnement de vos équipes
- en externe, par l'insertion de clauses de médiation dans vos contrats, avec vos fournisseurs et vos clients
- dans votre communication d'entreprise, par la mise en place d'une Charte Amiable de Résolution des Différends.

ACCOMPAGNEMENT D'UN CONFLIT AVEC UN COLLABORATEUR

- accompagnement personnalisé
- médiation
- travail en équipe sur l'exercice du leadership.

SITUATION DE CRISE : INTERVENTION SUR LE TERRAIN, COACHING ET SUPERVISION D'ÉQUIPE.

- Mise en place d'un contrat tri-partite entre vous, votre équipe et le médiateur de la MDC.
- Définition des objectifs et des résultats attendus
- Mise en oeuvre de démarches connexes : coaching d'équipes, supervision, médiation inter-personnelle.

HOTLINE MDC :

- Vous rencontrez une situation conflictuelle ?
- une disponibilité garantie sous 48 heures
 - deux heures pour analyser avec vous la situation
 - un plan d'action vous est soumis
 - un réseau de conseils spécialisés à votre disposition

Consultez-nous pour une étude de vos besoins, et une proposition de convention sur mesure.

